

# Pour une nouvelle politique des médias

Ces dernières années, les rédactions ont été visiblement réduites et de nombreux titres de médias appartiennent à de moins en moins de grands éditeurs. Le paysage médiatique est aujourd'hui dans une crise de financement de longue durée, les revenus de la publicité migrent vers Internet et sont aspirés par les grandes entreprises technologiques, principalement américaines, les revenus des petites annonces ne sont plus investis dans le journalisme, les attaques politiques contre le public des services de médias et contre la liberté de la presse et des médias augmentent. Résultat : en 10 ans, plus de 10 % de la rédaction a été supprimée, les rédactions doivent faire face au passage à l'augmentation de l'utilisation des médias numériques avec un niveau d'effectif réduit, et les conditions de travail des débutants et des indépendants se sont considérablement détériorées. Parallèlement à cette défaillance du marché, un flot de désinformation et de désinformation ciblée est en cours sur les médias sociaux.

L'initiative dite de réduction de moitié des cercles de l'UDC est une nouvelle attaque frontale contre la SRF. Ces mêmes quartiers l'avaient déjà expérimenté en 2018 avec l'initiative NoBillag. Heureusement, l'initiative a été rejetée par l'électorat à plus de 72 %. Vient maintenant une autre tentative sous une nouvelle forme, mais avec le même objectif. Cette fois-ci, l'initiative a déjà des effets préliminaires négatifs : à l'instigation du co-initiateur d'origine et actuel conseiller fédéral UDC, Albert Rösti, la redevance de radio et de télévision sera progressivement réduite au cours des prochaines années. Cela entraînera une réduction drastique de centaines d'emplois à la SSR et la suppression des programmes à forte audience, c'est-à-dire moins de service public.

Ces évolutions dans les médias privés et à la SSR ont un impact considérable sur l'offre au public de services d'information journalistiques fiables. Ils causent des dommages dévastateurs à la démocratie et créent le terrain pour des tendances autoritaires dans la politique, les affaires et la société. C'est pourquoi il est urgent de financer de nouvelles initiatives ciblées pour les médias et le journalisme.

## Revendications syndicales pour une nouvelle politique des médias :

- 1. Lutte contre l'initiative de réduction de moitié et pour plus de service public dans les médias**  
En tant que syndicat de professionnels de toutes les professions des médias et en tant que syndicat de la fonction publique, syndicom lutte contre l'initiative de réduction de moitié et plaide pour plus de service public dans les médias.
- 2. Le renforcement de la qualité des médias** passe par la mise en œuvre rapide de l'initiative parlementaire Chassot pour soutenir les institutions et les initiatives sectorielles qui améliorent la qualité des médias : l'éducation et la formation journalistiques par des prestataires reconnus auxquels toutes les associations professionnelles ont accès (ex : MAZ, Corso), l'éthique des médias (Fondation du Conseil de la presse), le service universel des agences de presse trilingues à l'information vérifiée (SDA) ; en outre, le financement de la recherche et du reportage (Journal-Fonds).

**3. L'application du droit d'auteur des professionnels des médias et des créatifs contre la copie par les plateformes d'IA et contre le rachat de freelances par les éditeurs.**

**4. Financement des médias locaux cantonaux et communaux**

En particulier dans les régions où les mesures d'austérité ont fortement restreint la couverture médiatique et où le journalisme local a été réduit et centralisé, les cantons et les villes sont appelés à créer la base légale pour renforcer de manière ciblée les petits prestataires régionaux.

**5. Promotion du statut d'association dans le journalisme**

Afin d'atteindre une plus grande indépendance financière et une moindre pression économique, à l'instar des stations de radio non commerciales (radios dites Unikom telles que Radio Lora et Radio Rabe), la promotion de structures à but non lucratif dans le journalisme doit être introduite au moyen d'incitations ciblées, par exemple en matière d'impôts, également pour les médias en ligne.

**6. Réglementation des plateformes d'IA et normes contraignantes pour l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IA) dans les médias**

Une réglementation efficace de l'IA est nécessaire pour protéger l'intégrité du contenu journalistique et garantir les emplois. Si le contenu journalistique est utilisé par des plateformes d'IA, les professionnels des médias doivent être rémunérés de manière adéquate. Dans le même temps, l'utilisation des systèmes d'IA dans les reportages et la création de contenu est sur le point de changer massivement l'industrie des médias. Des normes contraignantes à l'échelle de l'industrie doivent garantir que les applications d'IA répondent à des normes éthiques et que leur utilisation est transparente afin de maintenir les normes de qualité journalistique.

**7. Convoyage neutre**

À moyen terme, le paysage médiatique a besoin d'un financement indépendant des chaînes, qui inclut toutes les formes de médias : presse écrite, télévision, radio et surtout médias en ligne. Jusqu'à présent, les formats journalistiques numériques ont été laissés sans soutien financier, ce qui met encore plus en danger la diversité des médias. Le financement neutre vis-à-vis vise également à renforcer le journalisme local de manière ciblée et à contribuer ainsi à la préservation d'un éventail pluraliste d'informations. Le Conseil fédéral doit prendre rapidement en main cette restructuration et cet élargissement, avec la participation de toutes les associations de médias et de tous les syndicats de professionnels des médias.

**8. Renforcer la liberté de la presse**

Compte tenu de l'érosion de la liberté de la presse qui s'étend à l'échelle internationale, il est nécessaire de s'engager davantage et d'apprécier la liberté de la presse et des médias. Car la tendance est également en cours en Suisse à une échelle soi-disant petite. Dans le contexte national, par exemple, il est important d'améliorer le cadre juridique du travail journalistique et d'éliminer les obstacles : en particulier la protection contre les poursuites abusives, l'abolition de la menace de sanction en cas d'enquête sur les banques, l'application du principe d'accès du public de l'administration à tous les niveaux de gouvernement, l'amélioration de la protection des lanceurs d'alerte.

## **Exigences pour le financement des médias publics :**

- a. Seules les entreprises de médias qui adhèrent à une CCT avec les syndicats concernés (actuellement trois) reçoivent des fonds publics.

Cela garantit les conditions de travail de tous les professionnels des médias et renforce leur travail in-dépendant de qualité : avec des salaires minimums appropriés pour les employés permanents et pour les stagiaires, les stagiaires et les stagiaires, ainsi que des honoraires minimums qui permettent le travail professionnel des indépendants.

- b. L'argent public doit être utilisé pour financer le journalisme indépendant. Cela signifie que les entreprises de médias soutenues doivent faire preuve d'une transparence totale sur l'utilisation des fonds ainsi que sur la propriété réelle ; que les droits de participation des rédactions doivent être garantis ; que les médias financés ne paient pas de dividendes et qu'ils doivent se soumettre aux règles de déontologie des médias de base du Conseil de la presse.

*Document traduit avec DeepL pro*